

# PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES (PAT)

**Objectifs du programme :** le Programme d'apports technologiques (PAT) aide les entreprises canadiennes à se procurer des technologies étrangères qui leur permettront de mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services.

Le PAT aide les entreprises à acquérir des technologies de deux façons :

- des bureaux de développement de la technologie situés dans les missions à l'étranger conseillent les entreprises sur les sources de technologie, l'obtention de licences et les partenariats stratégiques, ainsi que sur les services aux visiteurs;
- le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) fournit une aide financière aux entreprises qui veulent se déplacer dans le but d'obtenir des renseignements sur l'acquisition de technologies étrangères. Il soutient également les visites de travail destinées à assimiler la technologie. Le PAT offre ces services, au pays, par l'entremise des conseillers en technologie industrielle du PARI du Conseil national de recherches du Canada (CTI) et, sur le plan international, par l'entremise des agents d'expansion technologique du MAECI (AET).

**Modalités :** le financement du PAT repose sur le principe du partage des coûts. Les contributions servent à financer les voyages internationaux et les frais de séjour. En principe, le soutien financier accordé aux projets spéciaux du PAT ne doit pas dépasser 10 000 \$.

**Admissibilité :** les entreprises canadiennes incorporées (ou enregistrées) qui comptent moins de 500 employés.

*À suivre* ▷